



Au : Comité permanent de la condition féminine

Objet : Mémoire sur la création d'un système d'alerte à la robe rouge au Canada

C'est avec un grand sentiment d'urgence que nous demandons au gouvernement du Canada de mettre en place un système d'alerte à la robe rouge, c'est-à-dire un système distinct pour signaler la disparition de femmes, de filles, de personnes trans et de personnes bispirituelles autochtones. Le présent mémoire **1)** explique l'importance de mettre en place un système d'alerte à la robe rouge et **2)** présente les recommandations du Native Women's Resource Centre de Toronto en ce qui concerne la mise en œuvre d'un tel système.

Les taux de disparition des femmes autochtones sont toujours nettement supérieurs par rapport aux taux observés pour le reste de la population. Un système d'alerte rapide permettrait d'informer le public rapidement. De plus, un tel système permettrait de recueillir des renseignements, des indices et des éléments de preuve pendant la période critique qui suit immédiatement la disparition d'une femme autochtone. Ainsi, un plus grand nombre de nos femmes pourraient revenir chez elles en vie.

Les méthodes en place à l'heure actuelle ne protègent pas la sécurité et le bien-être des femmes autochtones. Les réalités de ces femmes sont souvent négligées, voire oubliées. Devant le peu d'attention accordé aux femmes autochtones disparues, le Native Women's Resource Centre de Toronto a lancé *4,000 Cover Stories*, une initiative qui met en lumière les histoires de 4 000 de nos proches qui nous ont été enlevés. Toutes ces personnes auraient mérité de faire la une des journaux et ont échappé à l'attention du public : leur disparition ou leur mort aurait dû être signalée dans les médias. En 2022, le Native Women's Resource Centre a livré une copie de ces 4 000 histoires à la résidence personnelle du premier ministre Trudeau, à Ottawa.

L'alerte à la robe rouge permettrait de remédier à ce manque crucial en ce qui concerne l'information communiquée à la population. Un tel système aurait dû être adopté depuis longtemps pour mettre un terme à la violence dirigée contre les femmes autochtones du Canada. Cette crise a été accueillie avec ignorance et complaisance par le passé, et la situation est toujours la même aujourd'hui. Ces disparitions constituent une urgence nationale qui nécessite un système d'alerte adapté afin d'attirer l'attention du public et de mieux gérer les disparitions de femmes autochtones, qui ne cessent de se produire.



Les femmes autochtones assument des rôles et des responsabilités sacrés au sein de leurs familles, de leurs communautés et de leurs nations, notamment en tant que mères, tantes, sœurs, filles et grands-mères. Les femmes autochtones sont des matriarches. Elles transmettent la culture, protègent l'eau et défendent la terre. Le décès ou la disparition d'une femme autochtone représente pour nos familles et nos communautés une perte inexprimable : toutes ces femmes sont irremplaçables. Pour réaliser leur potentiel et bâtir l'avenir, les communautés et les nations autochtones doivent avoir la certitude que les femmes autochtones se sentent en sécurité et sont en bonne santé.

Le Native Women's Resource Centre demande au Canada de mettre en œuvre les quatre recommandations suivantes :

1. Créer un système d'alerte à la robe rouge dirigé par des membres des Premières Nations afin d'informer le public en cas de disparition d'une femme autochtone.
2. Mettre en œuvre un système d'alerte à la robe rouge dont le fonctionnement repose sur les mêmes protocoles que le système d'alerte Amber, notamment :
 - a. l'envoi au public de messages textes accompagnés d'un signal sonore distinct lorsqu'une femme autochtone est portée disparue. Ces messages devraient être envoyés dans la région où la femme autochtone pourrait se trouver et le territoire visé pourrait s'étendre au-delà des frontières provinciales;
 - b. la diffusion d'alertes sur les ondes des réseaux de radio et de télévision publics.
3. Mettre sur pied un organe consultatif et de surveillance du système d'alerte à la robe rouge dont feraient partie des représentants d'organismes de femmes autochtones afin de superviser la création, la mise en œuvre et l'évaluation du système d'alerte.
4. Investir dans les organismes de femmes autochtones pour :
 - a. éliminer la violence systémique dirigée contre les femmes autochtones;
 - b. aider les femmes et les familles autochtones à exploiter leur potentiel tant sur le plan personnel que sur le plan collectif;



- c. permettre à ces organismes de mettre en place leurs propres protocoles en ce qui concerne les femmes et filles autochtones disparues et assassinées.

Le Native Women's Resource Centre serait heureux de collaborer avec le Canada pour faire avancer le projet de système d'alerte à la robe rouge.

Miigwetch,

Directrice générale
Conseil d'administration
Native Women Resource Centre de Toronto